

## **Conseil Scientifique du 9 janvier 2008**

### **NOTE DE SYNTHÈSE N° 2**

Le deuxième Conseil Scientifique de l'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est tenu le mercredi 9 janvier à la CRESS et a rassemblé 19 personnes<sup>1</sup>.

La matinée a été consacrée au débat sur la question de l'observation, de la mesure et des attendus de ces travaux, l'après midi a porté sur l'analyse critique de la première version des Chiffres clés de l'Économie Sociale et Solidaire en PACA.

Ce document a pour objet de synthétiser les discussions afin d'en ressortir les suggestions principales. Il est également enrichi des remarques qui sont sorties lors de la présentation publique de l'Observatoire qui a eu lieu à la région le 23 janvier. Enfin, les questions soulevées lors du premier Conseil Scientifique de septembre 2007, et qui n'ont pas pu encore être traitées, ont été conservées pour mémoire dans ce document.

Ces éléments ont été rassemblés à l'intérieur des 3 objectifs du Conseil Scientifique :

- l'amélioration de la qualité des productions de l'observatoire
- la stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses
- la promotion d'une meilleure reconnaissance de l'ESS

---

<b>I. Amélioration de la qualité des productions de l'observatoire .</b>	<b>2</b>
I.1 Explorer les filières d'activité .....	2
I.2 Affiner les cartographies sur la densité rurale .....	2
I.3 Poursuivre l'exploitation de l'existant et l'amélioration des bases de données .....	3
I.4 Autres commentaires divers .....	3
<b>II. Stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses ...</b>	<b>4</b>
II.1 D'abord les indicateurs standard.....	4
II.2 Mais développer des indicateurs spécifiques .....	5
II.3 Transférer les recommandations méthodologiques.....	5
II.4 D'autres pistes à creuser .....	6
<b>III. Promotion d'une meilleure reconnaissance de l'ESS .....</b>	<b>7</b>

---

<sup>1</sup> Voir liste membres sur [www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org)

# I. Amélioration de la qualité des productions de l'observatoire

Commentaires sur la première version brute des « Chiffres-clés 2007 »

## ***1.1 Explorer les filières d'activité***

Les résultats fournis par secteurs d'activité basés sur la nomenclature économique de synthèse de l'INSEE fait apparaître des écarts par rapport aux enquêtes sectorielles. L'explication vient du fait que les enquêtes sectorielles ou par branches permettent un travail sur mesure, cumulent plusieurs sources de données et s'affranchissent bien souvent du code APE, base du travail réalisé ici.

Il apparaît pertinent de compléter le travail sur les bases INSEE brutes par des partenariats avec les différentes filières d'activité, et des liens avec les problématiques étudiées dans d'autres observatoires (MSA, Tourisme social, IAE, Services à la personne, etc.).

Le processus de travail suggéré est le suivant :

- mettre en commun les méthodes de traitement
- acter un partenariat par filière ou par fédération afin de :
  - o capitaliser l'existant en 2008 ;
  - o harmoniser en 2009, en normalisant la méthodologie et une fiche type d'information ;
  - o pondérer les données de base INSEE par ces apports complémentaires.

## ***1.2 Affiner les cartographies sur la densité rurale***

Les cartographies illustrant la densité d'établissements de l'ESS pour 1 000 habitants par commune ont suscité un certain nombre de remarques.

Les zones où l'ESS est plus dense (nb d'établissement/1 000 habitants) sont des zones plutôt rurales et ont tendance à ressembler aux territoires où l'intercommunalité est organisée. Quel est le rapport entre existence de l'Economie Sociale et Solidaire, évolution économique et sociale des territoires et investissement des pouvoirs publics ?

L'absence d'établissement, c'est-à-dire d'adresse postale, dans certains territoires n'est pas neutre du point de vue de la production et de la distribution, donc de la cohésion sociale, même si l'absence d'établissement sur un territoire ne veut pas dire absence totale de service.

Afin d'affiner l'analyse de ces phénomènes, il est suggéré de réaliser des cartes suivantes :

- carte du nb d'établissements au km<sup>2</sup>
- carte salariés ESS/ salariés total sur les territoires
- carte salariés dans les services ESS/ salariés dans les services total
- cartes par zone d'emploi ou bassin de vie
- ajouter la valeur représentée dans chaque case de la carte pour améliorer la lisibilité

### ***1.3 Poursuivre l'exploitation de l'existant et l'amélioration des bases de données***

Dans un premier temps, il apparaît important de continuer à travailler les données qui ont été livrées en 2007. Nous devons nous approprier ses éléments, et en tirer toutes les conséquences et questionnements.

Dans un second temps, le travail qualitatif pourra se développer :

- amélioration qualitative des bases de données : meilleur codage APE notamment (rappel : 33% des employeurs associatifs et 20% des salariés des associations interviennent dans un secteur d'activité non connu à l'INSEE, code 913E ou 9499Z)
- enquêtes de terrain sur un champ particulier : qualité de l'emploi, filière d'activité

### ***1.4 Autres commentaires divers***

Un certain nombre de remarques générales de méthode ou de présentation ont été formulées :

- calculer les salaires médians et les comparer aux salaires moyens ;
- comparer les données et évolutions de l'ESS en région PACA à d'autres régions et aux tendances nationales toutes activités confondues. Le Kit de l'INSEE qui doit sortir dans les prochaines semaines, ainsi que la mise en place progressive d'observatoires de l'ESS dans d'autres régions permettront de progresser sur ces comparatifs ;
- se rapprocher de la MSA pour compléter les données (agricoles mais aussi sur d'autres secteurs d'activité) ;
- les données UNIFORMATION peuvent aussi être exploitées, certaines branches d'activité ont l'obligation d'adhérer ;
- explorer plus en profondeur le champ des services : part de l'ESS dans la création d'emploi, d'entreprises, part des services aux personnes ;
- affiner également les données sur les contrats aidés (rapprochement avec la DRTEFP pour réaliser une estimation en 2008) ;
- sur le site de la CRESS, mettre en place une rubrique « Données et Stats » avec les tableaux téléchargeables et commentés.

## II. Stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses

François Rousseau indique en introduction que l'Economie Sociale et Solidaire n'est pas un champ clos et qu'il est important de regarder aussi « autour » dans une approche large. Produire du sens se traduit par une action de projection dans le futur, donc une certaine prise de risque. Il s'agit de poser une situation future et de considérer de façon rétrospective le chemin qu'il reste à parcourir pour l'atteindre. Cela consiste à faire des choix, sélectionner des informations, les partager et les articuler pour produire une analyse nouvelle. C'est un engagement qui a un coût et qui peut conduire à des erreurs.

Le positionnement global du champ d'observation des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire connaît un accord de principe entre les institutionnels, les scientifiques (chercheurs, universitaires, experts) et les acteurs de l'ESS (CRESS, professionnels, entreprises...) : il faut pouvoir comparer l'Economie Sociale et Solidaire aux autres champs grâce à l'utilisation d'indicateurs standard, et aussi mieux évaluer les plus values spécifiques de l'ESS. Les chiffres sur les nombres d'entreprises, de salariés ou les masses salariales sont utiles mais ne suffisent pas à décrire complètement les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.

*Exemple avec deux entreprises de catering (approvisionnement en repas)*

Un comparatif entre les Restos du Cœur (85 millions de repas servis par an, 50 000 bénévoles) et Servair (45 millions de repas/an, 8 000 salariés) implique des savoirs faire et compétences qui doivent se ressembler, mais ne permet de décrire complètement ces deux réalités et percevoir les différences profondes au sein de cette activité.

### II.1 D'abord les indicateurs standard

En premier lieu, les indicateurs standard ne sont pas encore tous connus concernant l'Economie Sociale et Solidaire. Aussi nous avons encore besoin de poursuivre dans la recherche, la récolte et l'exploitation optimale d'indicateurs classiques pour mieux connaître l'ESS et pour pouvoir se comparer aux autres.

En particulier, nous ne disposons pas d'éléments permettant d'évaluer :

- Contribution de l'ESS au PIB régional (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, marges)
- La production régionale de biens et services par l'ESS
- Valorisation économique des plus values de l'ESS
- Ressources financières : parts entre cotisations, dons & mécénat, recettes d'activités publiques et privées, et subventions publiques « pures »
- Budgets formation consacrés à la formation des personnels de l'ESS (salariés et bénévoles)
- Echanges économiques entre entreprises de l'ESS
- Y'a-t-il un lien entre restructuration économique (des entreprises classiques ou usines qui ferment) et développement de l'ESS ?

## **II.2 Mais développer des indicateurs spécifiques**

En parallèle, il faut pouvoir spécifier l'Economie Sociale et Solidaire, illustrer les particularités par des données nouvelles :

- Est ce pertinent de parler uniquement d'emploi en ESS, ne doit on pas parler d'abord et plus largement de travail ?
- Le projet de recherche qualitative sur l'emploi dans l'ESS, en cours d'instruction, est porteuse d'espoirs. En particulier, il serait intéressant de creuser le rapport entre niveaux de qualification qui semble supérieur dans l'ESS, et emploi des femmes : est ce vrai en particulier pour les postes à responsabilité ?
- L'évaluation du poids, du rôle, et des effets du bénévolat est importante, c'est une spécificité de l'ESS qui induit dans l'entreprise des rapports salariaux, une gestion des RH différents. Cependant, est-ce pertinent d'évaluer le bénévolat au niveau régional, alors qu'il existe des études nationales ?
- La notion d'utilité sociale doit être quantifiée avec la difficulté qu'il n'y a pas d'accord entre les chercheurs sur cette notion. L'ESS représente 12% de l'économie privée, mais si elle disparaissait, on perdrait certainement plus que 12% => combien ?
- La notion de Responsabilité Sociétale des Entreprises est aussi en développement : quelles modalités, quelle articulation avec l'utilité sociale ?
- Fondamentalement, les activités de l'ESS qui peuvent sembler être les même que celles des entreprises capitalistiques le sont elles réellement ? Il faut approfondir les typologies pour aller plus loin dans la compréhension des activités en fonction :
  - De la nomenclature économique de l'INSEE et du lien avec les objets associatifs (projet WALDEC)
  - Du type de clients/usagers/bénéficiaires
  - Suivant le type de ressources humaines (bénévolat, professionnels)
  - Suivant les modes de financement
  - ...
- Un travail sur la notion de richesses est de nouveau évoqué.

## **II.3 Transférer les recommandations méthodologiques**

Les discussions amènent à constater l'importance de faire des recommandations méthodologiques sur l'exploitation de tel ou tel indicateur, recommandations qu'il serait utile de partager au niveau national via le CNCRES et la Direction Générale de l'INSEE.

Sur les techniques d'observation mises en œuvre au sein de l'Observatoire de l'ESS, il est clair que les questions de délimitation de champ d'observation (une activité ? un type de structure ? un territoire ?) se posent aussi ailleurs. Les réflexions menées ici peuvent apporter un gain technique en terme de méthode, de manière à ce que les outils éventuellement conçus ici puissent être transférés ailleurs.

Il est intéressant de tenter de renouveler les cadres d'analyse, de chercher de nouveaux angles d'approche car cela interpelle aussi la statistique publique qui doit évoluer.

## **II.4 D'autres pistes à creuser**

D'autres questions et problématiques sont soulevées :

- Doit-on intégrer le secteur public dans les calculs du poids de l'ESS vis-à-vis du reste ?
- Il est suggéré d'explorer de manière minutieuse et exhaustive :
  - Un territoire particulier
  - Un secteur d'activité spécifique
- Comprendre aussi pourquoi les activités qui se développent très fortement dans l'économie classique (par exemple le soutien scolaire, le BTP) ne se développent pas aussi vite dans l'ESS. A quoi cela tient-il ?
  - Le système de gouvernance ?
  - L'apport en capital ?
  - Le système d'organisation, le processus interne ?
  - Le système de formation ?
  - L'aspect réglementaire et fiscal ?
  - Les différences entre les conditions de création de la valeur ?
  - La co-construction du service, l'irruption du bénéficiaire ?
- Une question plus générale est posée : comment passer du micro au macro ?
- Aider à comprendre pourquoi la région PACA connaît un extraordinaire dynamisme économique et démographique (très attractive en terme de création d'activité, d'augmentation démographique, de croissance de la construction...)
- Comment développer les conditions sociales d'appropriation des connaissances produites par l'Observatoire de l'ESS

### III. Promotion d'une meilleure reconnaissance de l'ESS

Le rôle de promotion assigné au Conseil Scientifique est débattu. En effet, habituellement, les chercheurs ne font pas de promotion mais sont chargés de produire l'information la plus rationnelle et scientifique possible.

Cela dit, la conjugaison de l'observation et de la promotion oblige à intégrer des objectifs de lisibilité au sein du processus de travail qui, au final, améliorent l'appropriation de l'information produite. C'est un débat intéressant.

Il est pointé que la grande plus value de l'Observatoire est de disposer de données régionales. Cependant, il s'agit de ne pas oublier le lien avec le niveau national, sans s'interdire des innovations au niveau régional.

La présentation des premiers résultats à l'Hôtel de Région le 23/01 a accueilli 90 participants :

- 45 acteurs associatifs, coopératifs, mutualistes (entrepreneurs, salariés, élus),
- 20 institutionnels, chambres consulaires (techniciens et élus),
- 10 producteurs de données, universitaires et chercheurs
- 5 formateurs ou responsables d'organismes de formation
- et quelques personnes à titre individuel